

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Décembre 2012

Diffusion restreinte

Sommaire

Cotisation 2013	3
Le Petit Mot du Président	4-5
Compte-rendu de l'Assemblée générale	6-21
Les unités de la composante aérienne	22-33
Repas de Corps—Ladies Night du 24 novembre	34
Tir police du 15 septembre	35-38
BBQ des familles du 16 septembre	29-41
Pour s'inscrire aux activités du Cercle	42
Promenade découverte — Mars 2013	43

COTISATION 2013 **= 16,00 €**



*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, *dès aujourd'hui*, votre **cotisation 2013**
de **16,00 €** sur le compte

0 0 0 – 0 3 9 3 6 8 6 – 6 0
IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

**Nous avons besoin de votre soutien pour
continuer notre action**

Le Petit Mot du (Vice-)Président

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Notre Président, le Colonel Dominique Di Duca, étant actuellement en mission de longue durée à l'étranger, il me revient le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Pour 2013, je n'ai que quelques vœux à formuler : joie, bonheur, amour paix et santé. Que ces jours de festivités vous enveloppent de joie de vivre ! Et, que celle-ci se poursuive Tout au long de l'année qui vient.



*Bonne et heureuse
année 2013 !*



Comme vous le lirez dans les pages réservées à la relation de l'assemblée générale, l'année 2012 a été fructueuse, pleine d'activités intéressantes et bien suivies.

Pour 2013, je peux déjà vous dévoiler un bon nombre de nos propositions :

Promenade découverte autour de Palais des Princes-Evêques de Liège (voir annonce de la page 43) le vendredi 22 mars 2013 à 19 heures.

Le dropping des jeunes samedi & dimanche 20/21 avril 2013.

Le Barbecue des familles chez notre ami Michel Ringlet à Aywaille le dimanche 15 septembre 2013 à midi.

Les Panzer de Joachim Peiper dans les Ardennes à partir du musée de La Gleize.

Le CRC Glons – visite.

Reprise du **challenge de tir Cdt Mouton** au stand de la police de Liège à Grivegnée.

Les missions de la **Police de l'Air à l'aéroport de Bierset** (visite et briefing)

Sans oublier, bien sûr, nos activités plus traditionnelles : cocktail annuel, repas de corps, assemblée générale ...

... et encore d'autres propositions qui sont en gestation.

Je voudrais revenir sur l'activité des 20 et 21 avril 2013 – le dropping des jeunes - : nous encadrons scout(e)s et guides pour un grand dropping qui leur fait découvrir les joies et les arcanes de la lecture des cartes (samedi), le lendemain matin quelques exercices didactiques de team building.

Le Cercle encadre ces jeunes et **nous avons besoin de vous** pour servir de coaches (accompagner sans diriger mais servir de « tuteur » en cas de problème) pendant le dropping (max 10 km).

Merci de répondre nombreux à cet appel (crmlrg@skynet.be)

Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège vous présentent, ainsi qu'à tous vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2013



Compte-rendu de l'Assemblée générale du CRMRLg 2012



L'Assemblée Générale Statutaire du Cercle s'est tenue le jeudi 8 novembre dernier, à 19 heures 45, au Quartier Médecin Lieutenant Joncker en la salle Salazar .

Cas particuliers :

Le Président du Cercle, le Col Dominique DI DUCA, ayant été appelé en mission à l'étranger, ce sont les Vice-Présidents (Lt Col Jean van BRUSSEL et Cdt Serge HENNIQUIAU, qui le remplacent pour l'AG ; le Lt Col Jean van BRUSSEL préside l'assemblée générale.

Le S1, le Cdt Raymond WAUTHIER, absent pour raison de santé, a été remplacé pour l'AG par le Cdt Bruno VANDERLDEN (actuellement Chef d'Etat-Major et ancien S1).

ORDRE DU JOUR DE L'AG :

- Ouverture de l'AGS 2012 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2011 - novembre 2013 ;

- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2012 – novembre 2014 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2012 – novembre 2013 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AG 2012 par le bureau ;
- Fin de l'AG 2012 ;

Le Président ff, le Lt Col Jean van BRUSSEL, a proclamé l'ouverture de l'Assemblée Générale Statutaire 2012 et a ensuite procédé à la constitution du bureau de l'AG :

Le Président du Bureau : Lt Col Jean van BRUSSEL;

Le Secrétaire : Cdt Bruno VANDERVELDEN ;

Le 1^{er} Scrutateur : Cdt d'Avi Michel Ringlet ;

Le 2^{ème} Scrutateur : Col d'Avi Roger FRAIKIN.

RAPPORT DU PRESIDENT :

Col DI DUCA Dominique (établi et communiqué par le Cdt Serge HENNIQUIAU)

Vue d'ensemble des activités du Président :

Novembre 2011 :

- Assemblée Générale Statutaire du Cercle d'Eupen.
- Te deum et cérémonies du 15 Nov 2011.
- Remise de Comdt de l'EMI 3.
- Conférence sur l'AFGHANISTAN à l'Ass du traité de l'ATLANTIQUE NORD.

Décembre 2011 à mars 2012 :

- Mission en Afghanistan.

Avril 2012 :

- Assemblée générale de l'URNOR le 21 avril.
- Préside le conseil d'Adm de l'URNOR pour l'AG.



Mai 2012 :

- Memorial Day du Cim US de LA NEUVILLE le 26 mai.

Juillet & août 2012 :

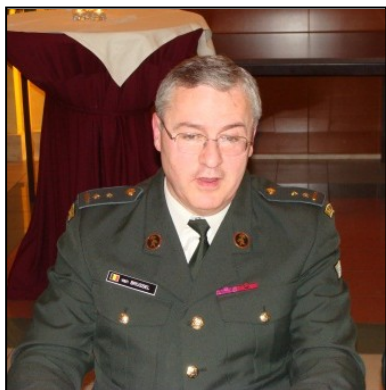
- Cérémonies au Cénotaphe à London (UK) 15 juillet.
- Te deum de la fête nationale et réception au palais provincial 21 juillet.
- Obsèque du Lt Col Sacré.
- CIOR Danemark.

Septembre 2012 :

- Remise de Comdt du Comdt Mil Prov LIEGE (Col BEM BABETTE > Col BEM CRUCIFIX) 12 Sep.
- Inauguration de TROIS monuments US à ALLEUR 22 Sep.
- Medal parade à MARCHE-EN-FAMENNE 28 Sep.

Ajouter les divers Conseils d'Adm de l'URNOR et prestations au sein de l'Ass.

RAPPORT DE LA VICE-PRESIDENCE :



Lt Col van BRUSSEL Jean



Cdt HENNIQUIAU Serge

C'est le Cdt HENNIQUIAU qui prend la parole. Il énonce les missions principales de la Vice-présidence :

- Remplacer le Président lors de l'empêchement de sa présence ;
- Tenir à jour le calendrier du Cercle ;
- Assurer l'impression et la diffusion du BAN ;
- Maintenir le contact avec certaines unités d'appui : Comdt Mil Prov LIEGE, 3 Centre Régional de l'Infrastructure ...;
- Veiller aux relations avec les Associations Nationales ;
- Garder intactes la mémoire et les traditions du Cercle.

Ensuite il passe en revue toutes les activités de l'exercice passé (novembre 2011 à novembre 2012) en faisant pour chacune un très bref commentaire :

Novembre 2011

10 : Repas de Corps
 30 : Assemblée Générale du Cercle au Qu Med Lt Joncker suivie d'une réunion du Comité pour l'élection du Président (mandat de 2 ans).

Décembre 2011

05 : Séance du Comité du Cercle.
 14 : Repas de corps de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.
 15 : Edition du BAN 4/2011.
 Départ du Président pour une mission à l'étranger

Janvier 2012

09 : Séance du Comité du Cercle.
 17 : Réception de nouvel 'an du Comdt Mil Prov LIEGE.
 25 : Cocktail de nouvel 'an de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.
 31 : Assemblée générale extraordinaire de l'URNOR en vue de la modification des statuts.

Février 2012

05 Repas du Comité du Cercle.
 07 : Réunion de préparation à la rencontre avec DNR et séance du Comité
 10 : Rencontre avec la direction Nationale de la Réserve à l'hôpital Reine Astrid à N-O-H.

Mars 2012

05 : Séance du Comité du Cercle.
 07 : Conseil d'Adm de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.
 15 : Edition du BAN 1/2012.
 24 : Repas spécial du Comité à la Bergerie à Cointe.
 Retour du Président d'une mission à l'étranger

28 : Conseil d'Adm spécial de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.

Avril 2012

16 : Séance du Comité du Cercle.
21 : Assemblée générale statutaire de l'URNOR à l'hôpital Reine Astrid à N-O-H.
22 : Visite des glacis du Fort d'Eben-Emael.

Mai 2012

05 : Séance du Comité du Cercle.
10 : (DEUX jours) Compétition Nationale des Cadres de Réserve de Belgique à Elsenborn avec l'appui du CRC Glons.
23 : Conseil d'Adm de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.
26 : Memorial Day - Cimetière US La-Neuville-en-Condroz.
30 : Tir •22 pour les épouses des militaires de Réserve au stand de tir de la rue Fond-des-Tawes à Liège.

Juin 2012

04 : Séance du Comité du Cercle.
08 : Visite à la police fluviale et cocktail annuel du Cercle
15 : Edition du BAN 2/2012

Juillet 2012

02 : Séance du Comité du Cercle.
15 : London, cérémonie au Cénotaphe.
21 : Te deum et réception de la fête nationale au palais provincial.

Septembre 2012

03 : Séance du Comité du Cercle.
12 : Conseil d'Adm de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.
15 : Edition du BAN 3/2012.
Tir « police » pour les militaires de réserve au stand de la police de Liège à Grivegnée.
16 : BBQ des familles à OTTIGNIES

Octobre 2012

01 : Séance du Comité du Cercle
10 : : Conseil d'Adm de l'URNOR au Club Prince Albert à Bruxelles.

Novembre 2012

- 05 : Séance du Comité du Cercle.
- 08 : Assemblée générale du Cercle au Qu Med Lt Joncker.
- 15 : Te deum et réception de la fête de la dynastie
- 24 : Repas de corps du Cercle à la Bergerie à Cointe.

RAPPORT DE LA BRANCHE 1 :

Cdt WAUTHIER Raymond

Pendant la durée de l'absence du S1 pour motif de santé, le Cdt Serge HENNIQUIAU à rempli les fonctions de S1 ff.

Le S1 rappelle ses missions principales au sein du Comité du Cercle :

- Gérer l'ordre de bataille ;
- Tenir à jour la périodicité des mandats ;
- Mettre en place le calendrier des réunions ;
- Rédiger les rapports ;
- Veiller à la stricte application statuts et du règlement d'ordre intérieur ;
- Assurer les relations administratives avec les association nationales.

Le Cdt Serge HENNIQUIAU expose ensuite la répartition des tâches au sein du Comité ...

Comdt : CO : Col Dominique Di Duca
 2IC : Lt Col Jean van Brussel - Cdt Serge Henniquiau
 CEM : Cdt Bruno Vandervelden

Branche 1: Cdt Raymond Wauthier

Branche 2 : Cdt d'Avi Michel Ringlet

Branche 3 : S3 : Cdt Lambert L'Hoest - AS3 : Cdt Yves Baïdak

Branche 4 : S4 : Lt Col Philippe Rousseau
 AS4 : Cdt Charles Lambermont

Branche 5 :S5 Web/ComE : Capt d'Adm Paul Scimar
 S5 – Rel Pub : Cdt Serge Loureau
 AS5 : Pha Cdt Jean-Claude Vueghs



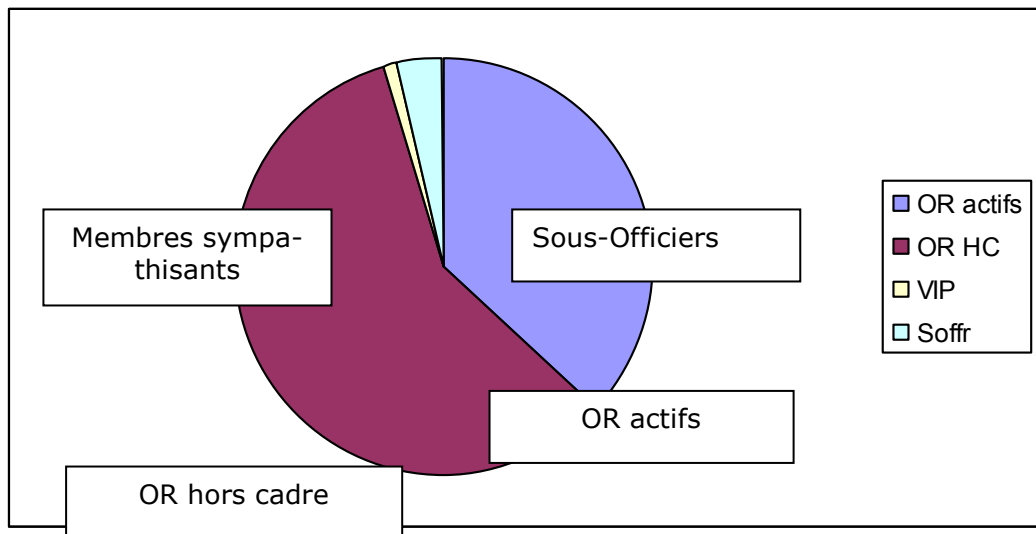
Conseillers : Lt Col d'Avi Roger Fraikin – SLt Jean-Philippe Lambrecht – Cdt Christian Neuville - Cdt Eric Van de Goor

Membres de droit, les Past-Psdt : Lt Col Jean Remy et Lt Col Michel Willemaers

... et la situation des mandats du Comité :

Sortants et rééligibles ayant posés leur candidature : L'HOEST Lambert, ROUSSEAU Philippe, VAN DE GOOR Eric, VANDERVELDEN Bruno et VUEGHS Jean-Claude.

Il termine en donnant la situation des membres :



RAPPORT DE LA BRANCHE 2 :

Cdt d'Avi RINGLET Michel

Missions principales

Avec le support (oh combien précieux) du Cdt Serge Henniquiau :

- Organisation de certaines manifestations

Repas du Comité

Cocktail



BBQ des familles

Repas de corps

Engagement personnel

- Participation à 80% des réunions de comité
- Participation aux activités du Cercle (Cocktail, BBC, Repas de Corps, Tir,...)
- Participation victorieuse à la compétition Nationale des Cadres de Réserve en compagnie de 2 membres de notre cercle (Cdt Moxhet, Cdt Reynders)
- Organisation de la visite des Glacis du Fort d'Eben-Emael

Le S2 estime que quelques bonnes photos valent mieux qu'un long rapport... Et il a raison :



RAPPORT DE LA BRANCHE 3 :



Cdt L'HOEST Lambert : S3



Cdt BAIDAK Yves : AS3

Comme pour la branche 2, le S3 a choisi d'illustrer ses activités (il suffit de se reporter au calendrier général pour situer ces activités, voir rapport de la Vice-présidence).

Le Cdt L'HOEST Lambert s'est plu à souligner la nouveauté de cette année : chaque activité est chapeauté par la branche 3, mais c'est un mentor bien spécifique qui l'organise.

Nov 2011 – Repas de corps et Ladies night (Comité)



Fev 2011 : Rencontre avec DNR (sans photos) – (URNOR)

Avr 2011 : Visite des glacis du Fort d'Eben Emael (Cdt d'Avi Michel RINGLET).



10 Mai (deux jours) Compétition Nationale des Cadres de Réserve de Belgique (URNOR)

Une équipe formée autour d'un noyau de membres de notre Cercle remporte la coupe de SM Roi Albert II.



Ne pas confondre les coupes : la coupe du Roi est à gauche...



26 Mai : Memorial Day (Cdt Christian NEUVILLE)



30 mai : tir •22 « dames » (Cdt Bruno VANDERVELDEN – Cdt Serge LOUREAU).



1^{er} juin cocktail et visite à la police fluviale (Cdt Serge HENNIQUIAU – Cdt Bruno VANDERVELDEN).



15 Sep : tir police (Cdt Bruno VANDERVELDEN)



16 Sep : BBQ des familles (Cdt Yves BAIDAK)



**12 Sep : Remise
de Comdt Prov
LIEGE – entre le
Col BEM BABETTE
(départ) et le Col
BEM CRUCIFIX
(arrivée).**

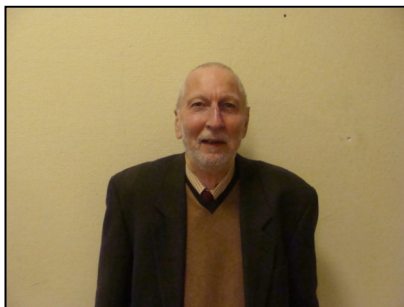


Pour clôturer son rapport, le S3 remercie très chaleureusement tous ceux qui ont accepté de prendre en charge l'organisation d'une activité durant l'exercice Nov 2011 – Nov 2012.

RAPPORT DE LA BRANCHE 4 :



Lt Col ROUSSEAU Philippe : S4



Cdt LAMBERMONT Charles : AS4

Une fois de plus, c'est une situation financière saine qui est présentée à l'AG par la cellule S4. L'équipe S4 reste inchangée et se compose toujours du LtCol (R) Philippe ROUSSEAU, S4 et du Cdt Hre Charles LAMBERMONT AS4.

Nous avons enregistré cette année un léger déficit qui, heureusement, ne met pas notre association en péril.

L'année 2011-2012 a pourtant vu l'augmentation de nos recettes grâce d'une part à la légère augmentation de la cotisation qui a aidé à compenser la diminution du nombre de cotisants.

Nous avons pu compter, d'autre part, sur le soutien fidèle de l'URNOR tant pour subsidier partiellement nos frais administratifs et d'assurance que pour soutenir l'organisation de la rencontre de la Police fluviale qui a précédé notre cocktail annuel, dans le cadre du subside spécial « armée-nation ».

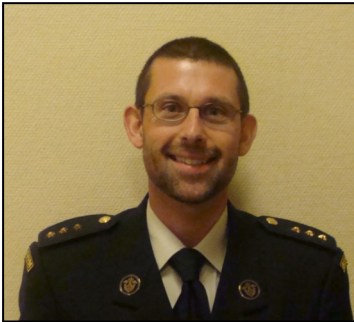
Malheureusement, les dépenses ont sérieusement augmenté. En effet, en plus du repas de corps traditionnel et de notre cocktail annuel, le Comité a réorganisé deux séances de tir. Ces activités sont alimentées par une contribution financière des participants mais celle-ci ne couvre pas tous les frais. Comme chaque année, le Cercle a été présent au Mémorial Day à Neuville en Condroz où nous avons fleuri la tombe parrainée.

Les dépenses administratives n'ont pas manqué non plus cette année avec le renouvellement de la location de notre site web pour trois ans et l'achat d'un projecteur qui nous permet tant de soutenir les exposés lors de l'assemblée générale ou des activités que d'agrémenter notre repas de corps par la projection de photos d'hier et d'aujourd'hui.

Notre déficit ne justifie pas une augmentation de la cotisation pour autant bien sûr que chacun ait à cœur de la payer ! La cellule S4 remercie notre vice-président le Cdt Hre Serge HENNIQUIAU dont les petites gommettes de couleur jointes à chaque envoi du BAN, rappellent aux retardataires l'urgence de payer leur cotisation. Notre nombre global de membres diminuant chaque année, il est essentiel que chacun veille à payer régulièrement sa cotisation !

Ce n'est pas ce petit déficit qui va arrêter notre enthousiasme et l'année 2013 sera, elle aussi, riche en activités dont notre réputé « dropping des jeunes ». Vous pouvez compter sur la cellule S4 pour maintenir cette agitation dans les limites d'un budget raisonnable !

RAPPORT DE LA BRANCHE 5 :



Capt d'Adm SCIMAR Paul :
S5 Com écrites & Webmaster



Cdt LOUREAU Serge :
Relations publiques



Pha Cdt VUEGHS Jean-Claude : AS5

Responsabilités de la Branche 5

Le site internet ;
Tenue à jour et gestion de la mailing-list
La confection de la maquette de la revue « LE BAN » ;
Les relations publiques.

Le site internet

www.crmrlg.be
±15.600 visites (+1.400 depuis la dernière AG).
Mises à jour réduites.
Aucun changement notoire du lay-out depuis 2010.

La mailing-list

±130 contacts
Avertissement/rappel des activités du Cercle
Info-flash
Envoi par e-mail aux Cercles amis de la revue au format électronique

Le Ban

4 éditions par an.
Nombre de pages encore augmenté (± 40 pages).
Qualité (fonds+forme).
Merci aux rédacteurs
Appel aux articles

Nous restons à votre écoute : crmrlg@skynet.be

L'entièreté de l'assemblée a approuvé les rapports des différents intervenants, et a donné décharge de gestion à l'ensemble des branches.

Ce sont, ensuite, les commissaires aux comptes qui se sont exprimés.

Le lundi 8 novembre, à l'occasion de la séance ordinaire du Comité, ils ont eu l'occasion de vérifier tous les comptes du Cercle : entrées, sorties, avoirs, justificatifs de dépenses, gestion journalière. Ils ont approuvé la très bonne tenue de la comptabilité, ils ont suggéré à l'assemblée de donner pleine et entière décharge au S4 et à son adjoint pour la gestion novembre 2011/novembre 2012 des comptes du Cercle. Dont acte.

Le S4 a demandé de fixer la cotisation novembre 2012/novembre 2013 à 16 €. Approuvé à l'unanimité.

Le Président de la séance a demandé aux membres présents de passer au vote à bulletin secret pour l'élection des membres du Comité en vue du mandat novembre 2012/novembre 2014.

Ont été élus : L'HOEST Lambert, ROUSSEAU Philippe, VAN DE GOOR Eric, VANDERVELDEN Bruno et VUEGHS Jean-Claude.

Pour la vérification des comptes en novembre 2013, le choix de l'assemblée s'est porté sur :

Cdt Armand THONON – commissaire effectif.

Cdt Denis BROEDERS – commissaire effectif.

Lt Col Jean REMY – commissaire suppléant.

Il n'y avait pas de proposition de membre à examiner, nous sommes donc passé tout de suite à la signature du procès-verbal de cette Assemblée Générale Statutaire 2012.



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Les unités de la Composante aérienne après réorganisation (2)

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Comme promis dans l'introduction de la première partie de cet article dans l'édition de septembre 2012 de notre revue « LE BAN », voici le second chapitre qui vous présente les unités de la Composante aérienne (sans PN) : 80 UAV Sqn, Air Traffic Control Centre, Aviation Safety Directorate, Centre de Compétence Air Component, Control and Reporting Centre GLONS.

80 UAV Sqn



Situation :

Quartier Base Jean Offenberg - 5620 Florennes

Missions :

Sur le territoire national:

- Surveillance du dégazage des bateaux en mer du Nord.
- Comptage du gibier des Fagnes au profit des eaux et forêts.
- Aide aux pompiers pendant les incendies dans les Fagnes.

En opération:

- Surveillance de frontières.
- Lutte contre le crime organisé.
- Collecte d'informations diverses.

Organisation :

Flight de Vol

Réalise les missions depuis leur planification jusqu'à l'interprétation de l'imagerie. Les 'Mission Commanders', 'Pilot Navigators' et 'Real Time Observers', ainsi que les équipes des matériels sol, 'Flight Line Operators' et topographes en constituent l'ossature fonctionnelle opérationnelle.

Flight de Maintenance

Exécute la mise en œuvre des UAV ainsi que toutes les tâches de maintenance préventives et correctives tant pour les UAV et les matériels associés que pour les véhicules, groupes électrogènes et remorques. De plus, le flight de maintenance s'occupe des Stations Aérologiques Mobiles.

Flight d'Appui

Outre toutes les tâches de secrétariat, le flight d'appuis permet à l'unité de réaliser toutes les missions qui lui sont dévolues sans devoir se préoccuper de l'équipement individuel, l'armement, le ravitaillement, etc.

Matériel :

Le B-Hunter est un avion de surveillance piloté depuis le sol. Il mesure 7m de long et 9m d'envergure.

Il bénéficie d'une autonomie de plus de 10hrs et d'une portée de 100Km à partir d'une station de contrôle (GCS).

Il doit être considéré comme une plateforme sur laquelle différents éléments peuvent être greffés tels qu'un système de caméras (option choisie par la Belgique), un désignateur laser, un système de brouillage, d'écoute téléphonique, de relais radio, etc. Notre option fournit des images vers le sol en temps réel.



Le B-Hunter est équipé d'une caméra de jour (CCD) ainsi que d'une caméra thermique (IR).

Pour sa navigation, le B-Hunter est muni d'un récepteur GPS et d'un IFF (Identification Friend or Foe).

Le système utilise en outre un système ATLS (Automatic Take-Off and Landing) basé sur la technologie laser fournissant un maximum de sécurité pendant les phases critiques du décollage et d'atterrissage.



Air Traffic Control Centre

Situation :

Quartier Capitaine Aviateur de Hemptinne - 9890 Gave-re

Missions :

L'ATCC (Air Traffic Control Centre, centre de contrôle du trafic aérien) SEMMERZAKE assure le contrôle du trafic aérien militaire et la coordination entre l'aviation civile et militaire. Cette tâche ne devint importante qu'au cours des 45 dernières années.

Auparavant, l'espace aérien à partir de 7000 mètres appartenait aux avions de combat militaires.

Toutefois, l'arrivée des avions à réaction civils, dont l'altitude de croisière économique se situe au-dessus des 7000 mètres, entraîna quelques changements.

Outre cette mission de coordination, l'ATCC SEMMERZAKE fournit une assistance aux avions en détresse et une aide lors de recherches.

Organisation :

L'escadrille Air Traffic Control

La mission de l'ATCC SEMMERZAKE est exécutée par l'escadrille Air Traffic Control. Cette mission comprend entre autres:

- Assurer le contrôle de tous les départs et de toutes les arrivées depuis et vers les aéroports militaires belges d'avions qui souhaitent voler à plus de 4500 pieds ($\pm 1,5$ km).
- Assurer le contrôle de l'ensemble du trafic qui souhaite voler dans l'espace aérien réservé aux militaires au-dessus de 4500 pieds.
- Fournir des informations de vol à tous les avions le demandant.
- Assurer le contrôle des essais en vol (militaires et civils).
- Apporter toute l'assistance possible aux avions en détresse.
- Assurer en permanence le service de sauvetage et de recherche en BELGIQUE et au LUXEMBOURG.
- Assurer la coordination avec les unités de contrôle civiles et militaires des pays voisins.
- Assurer la gestion de l'espace aérien belge.

- Assurer la planification et la coordination des aérodromes de dé-gagement.
- Fournir les informations aériennes militaires nationales (plans de vol, NOTAMs = notice to airmen).
- Observer les migrations des oiseaux et diffuser des avertisse-ments (BIRDTAMs).

L'escadrille de Défense et de Support

Cette escadrille consiste en un commandement, la section Opéra-tions et Entraînement, la Flight Integrated Security et le Flight Support. La section Opérations et Entraînement assiste le commandant de l'esca-drille dans toutes les matières opérationnelles et est accessoirement responsable :

- de l'instruction militaire du personnel
- de la sécurité du personnel et des documents
- de la coordination des mesures préparant le passage au temps de crise et au temps de guerre.
- des contacts concernant le personnel de réserve.

La Flight Integrated Security comprend la section Sécurité et la section Défense passive. La section Sécurité assure la garde de l'unité 24 heures sur 24. La section Défense passive est responsable de la pro-tection contre d'éventuels incidents NBC (nucléaires, biologiques et chi-miques); cette section dispose également d'un démineur.

Le Flight Support

Il est composé de la section Personnel, de la section Services gé-néraux et de la section Infrastructure. La section Personnel assure non seulement l'administration, en ce compris l'aspect financier, de tout le personnel, mais elle s'occupe également du suivi des cours statutaires et autres

La Section Services généraux chapeaute une série de services d'appui qui assurent le bon fonctionnement journalier de l'unité. La ma-jorité du personnel travaille dans le service hôtellerie, à comparer avec une entreprise du secteur HORECA. En outre, cette section comprend une sous-section Sports, un service Relations publiques, un coiffeur et un bureau de poste.

L'escadrille Maintenance

L'escadrille Maintenance assure le maintien opérationnel de tous les moyens de communication, des radars, du système ATC et le soutien logistique de manière à ce que l'unité puisse continuer à remplir sa mission. L'escadrille assure également la qualité au sein de l'unité dans son ensemble, et ce, en appliquant les techniques TQM (Total Quality Management, gestion totale de la qualité).



Aviation Safety Directorate

Situation :

Quartier Base Lieutenant-Colonel Aviateur Ch Roman
- 1320 Beauvechain

Missions :

Le Concept de la Sécurité Aérienne

Dans le but d'offrir un soutien aux missions de la Défense, la Sécurité Aérienne vise à préserver au maximum ses ressources, tant humaines que matérielles, afin de garantir la continuité et l'efficacité de ses opérations aériennes.

La Sécurité Aérienne a pour objectif la réduction du nombre d'ac-

cidents d'aviation et, le « risque zéro » n'existant pas en aviation, de diminuer la gravité des conséquences.

Les directives et les normes en la matière destinées au personnel visent à renforcer cette sécurité aussi bien vis-à-vis des personnes (ce inclut les risques envers les civils) qu'envers l'équipement mis en œuvre.

Les normes de Sécurité Aérienne garantissent un niveau de risque considéré acceptable dans l'ensemble des activités aériennes, de la formation en temps de paix aux opérations en temps de crise ou de guerre.

La gestion des risques dans la planification et l'exécution des missions est la clef de voûte sur laquelle repose la sécurité des activités aériennes.

Politique de Sécurité Aérienne

La Défense doit conduire ses activités aériennes conformément au concept susmentionné. Un programme de Sécurité Aérienne conforme aux objectifs du ministère de la Défense doit être appliqué à tous les niveaux du commandement. L'ensemble du personnel est tenu d'y participer et de l'appuyer.

Le programme de Sécurité Aérienne et son but

Le programme de Sécurité Aérienne est basé sur la surveillance permanente(*) des risques, sur l'enquête de tous les événements qui menacent la Sécurité Aérienne et sur l'analyse approfondie des résultats de cette enquête. Le but étant d'éviter que de mêmes événements ayant un impact négatif sur le niveau de Sécurité Aérienne ne se reproduisent.

() La surveillance permanente englobe l'analyse et la gestion des risques, la formulation de recommandations vers le Commandement et la mise en œuvre d'actions qui réduit ou élimine ces risques.*

Portée du programme de Sécurité Aérienne

Le programme de Sécurité Aérienne est composé de plusieurs branches: l'éducation, la promotion et l'analyse qui s'adressent au personnel militaire et civil engagé dans l'aviation militaire et ses services de soutien.

La connaissance des causes des événements reliés à la Sécurité Aérienne est un facteur déterminant de l'efficacité d'un programme de prévention des accidents.

Responsabilité

Le déploiement d'une politique et d'un programme de prévention évitant les accidents d'aviation incombe à l'Aviation Safety Directorate.

Son application est de la responsabilité de chaque personne impliquée dans les activités aériennes, du niveau le plus haut (le commandement) au niveau le plus bas (les individus).



Centre de Compétence de la Composante Air

Situation :

Quartier Base Lieutenant-Colonel Aviateur Ch Roman
1320 Beauvechain

Missions et organisation :

Basic Flight Training School

La 5^{ème} Escadrille est responsable pour l'entraînement au pilotage de base de tous les futurs pilotes de la Défense et occasionnellement des élèves-pilotes de la police fédérale et même des élèves-pilotes de l'Afrique. Leur formation en vol se constitue non pas seulement de vol à vue, mais aussi des vols en simulateur, des vols en formation en navigation. En total ils effectuent 100 vols et 26 missions au simulateur.



La 9^{ème} Escadrille dispose de deux instructeurs et de trois collaborateurs administratifs pour former environ 10 nouveaux stagiaires à une conversion sur avion de transport ; et assurer la conversion, les prestations de vol et le suivi de 50 pilotes en fonctions d'Etat-major.



Belgian Air Cadets (BAC)



L'a.s.b.l. "Les Cadets de l'Air de Belgique" est une association civile, supportée par la Composante Aérienne de la Défense Belge (CAe).

Son but est de motiver des jeunes, dans une atmosphère de travail d'équipe et de responsabilité, pour l'aviation en général ainsi que pour une carrière de pilote dans la CAe.

Cette association regroupe 300 cadets et aspirants actifs et 200 cadres.

Chaque année, 50 jeunes sélectionnés âgés de 15 ou 16 ans, ont la chance de s'affilier à l'a.s.b.l. et de suivre une formation de vol à voile jusqu'à l'âge de 19 ans accompli.

Leur formation est assurée aussi bien par des militaires d'active ou de réserve que par des civils. Ceux-ci proviennent généralement du milieu de l'aviation et retrouvent ici un forum idéal pour transmettre leurs savoirs et expériences à la jeune génération.

Combat Survival Centre (CSC)



Le CSC est en charge de la formation du personnel navigant (PN) en matière de survie et de Personnel Recovery (PR) et ce, dans tous les milieux climatiques. Nos clients principaux sont les pilotes et les membres d'équipages de tous les aéronefs de la Défense. Les militaires déployés en opération reçoivent également des formations dispensées par le CSC.

De manière générale, les formations organisées par le CSC suivent la logique suivante.

La survie de base, appelée « **Basic Survival** » est une formation initiale et préliminaire à toute autre formation. On y apprend à se protéger, s'orienter, faire du feu, trouver de l'eau, se nourrir et se signaler en terrain non hostile et ceci avec le matériel de survie dédié au personnel de la Défense.

Une fois la survie de base effectuée, un autre aspect est abordé : le drill d'éjection et l'utilisation du paquetage de survie. Un exercice de « **Paraplane** » est organisé afin d'entraîner le PN à effectuer les actions nécessaires après une éjection et de mettre en œuvre son bateau de sauvetage, le dinghy. Une application de cet exercice sera également faite en mer, appelé « **Sea Survival** ».

Le dernier stade de l'entraînement est la survie de combat, en milieu hostile. Le Combat Search And Rescue « **CSAR** » s'effectue en collaboration avec le Centre de Formation à la Survie et au Sauvetage (CFSS) à Cazaux en France.

En complément de ces formations, le CSC est responsable de l'instruction du personnel de la Défense qui doit être entraîné au niveau « **SERE** (Survival, Escape, Resistance, Evasion) **Level C** ».

L'école des sapeurs-pompiers (Fire Training School)



L'école des sapeurs-pompiers (Fire Training School) a pour mission d'assurer la formation de base des pompiers d'avion (niveau JCO) au sein du CC Air ainsi que les formations continues de chef d'intervention (niveau LOO) et de « On Scene Commander » - OSC - (niveau KOO).

Les candidats pompiers d'avion reçoivent leur formation théorique à Beauvechain répartie sur 5 modules, à savoir: répression, protection individuelle, opérateur de pompe, lutte anti-feu avion et secours généralités. Ces modules sont complétés par des petits exercices sur l'aire d'exercices et/ou dans le bunker sur place. Pour le module pratique, les candidats se rendent à l'École Royale Militaire de la Force aérienne (KMSLu) néerlandaise de Woensdrecht (RNLAf). Tous les aspects de la théorie y sont mis en pratique. Les néerlandais disposent d'un centre d'entraînement et de formation entièrement équipé en matière de lutte ant-feu.

Le cours chef d'intervention comprend l'approfondissement des modules répression ainsi que lutte anti-feu avion et matériel auquel on rajoute un module de reconnaissance des produits dangereux. La pratique est également donnée à Woensdrecht où les futurs chefs d'intervention ont la possibilité d'engager effectivement deux véhicules/unités, en fonction des connaissances acquises.

Le cours 'On Scene Commander' comporte les modules lois et règlements, lutte anti-feu, produits dangereux et lutte anti-feu avion. L'objectif est de leur permettre de gérer une intervention complète en déployant tous les moyens disponibles. Ils doivent également pouvoir faire appel aux moyens supplémentaires nécessaires en fonction de la

nature de l'intervention. Il s'agit tant de moyens logistiques que de services d'assistance civils.

Outre ces trois missions principales, les trois instructeurs (2N + 1F) donnent également les cours Joint Individual Common Core Skills lutte anti-feu (J-ICCS)

L'Unité Cynologique Interforces (UCI) – Oude-Heverlee

Missions :

En tant que centre de compétence cynologique, l'UCI se charge d'acheter les chiens, de les former (en l'occurrence des chiens pisteurs), de former et d'entraîner toutes les équipes canines ainsi que de former des entraîneurs et des dresseurs. Toutes les équipes sont évaluées chaque année sur base d'examens de recertification. Le suivi en cours d'année se fait pendant les évaluations des entraînements et lors d'inspections à l'improviste. L'unité planifie également les engagements dans des opérations à l'étranger, sur le territoire national et prépare les équipes canines. L'expression des besoins logistiques et le ravitaillement en nourriture et en mat K9 sont également centralisés à l'UCI.

Les entraînements quotidiens et les inspections sont effectués par les quatre centres d'entraînement (satellites) répartis sur le territoire national.

Le commandement de l'UCI se situe à OUD-HEVERLEE. Celui-ci est responsable de l'organisation et de l'administration du personnel de l'unité et des chiens. La cellule d'instruction et le service logistique se trouvent également à OUD-HEVERLEE.

L'UCI dispose aussi d'équipes d'intervention avec des chiens capables de détecter des explosifs. Ces équipes de chiens détecteurs d'explosifs s'occupent de la sécurité en Ops des troupes belges et des troupes de l'OTAN. Par ailleurs, en cas de menace éventuelle (alerte à la bombe ou contrôle préventif), elles sont toujours prêtes à détecter les différents explosifs sur le territoire national dans de nombreuses installations militaires ou en milieu privé à la demande des services de police.

Parmi les nombreuses autres tâches dévolues aux chiens pisteurs, on citera notamment la détection de mines, la recherche de pilotes après un crash ou la recherche de survivants suite à une catastrophe



naturelle. Ces chiens (de service) peuvent aussi être engagés lors de démonstrations ou intégrés dans une section de combat. Ce besoin n'existe pas - à l'heure actuelle- au sein de la Défense.

Le service vétérinaire militaire assure le suivi médical des chiens.

Et une clinique canine militaire située sur le site d'Oud-Heverlee (quartier du Bois de Meerdaal) en est la garante. Deux vétérinaires militaires et deux assistants vétérinaires militaires sont chargés :

- du suivi médical des chiens
- du contrôle médical lors de l'achat des chiens
- de la prophylaxie des chiens
- de la surveillance et des recommandations en matière d'hygiène et d'hébergement des chiens
- de l'éthologie
- des cours médicaux spécifiques pour les personnes qui travaillent avec ces animaux
- de l'évaluation des capacités médicales d'un chien
- de la gestion de l'administration médicale
- de la nourriture à donner et du suivi qualitatif de celle-ci.



Control and Reporting Centre GLONS.

Situation : CRC - 4690 Bassenge

Missions :

Le CRC Glons est complètement intégré dans le système de défense aérienne de l'OTAN. Ce système a pour responsabilités la détection et l'identification de tout appareil survolant l'espace aérien de l'OTAN. Cette responsabilité s'étend, en plus, à la mise en oeuvre d'avions de chasse et/ou de systèmes d'armes guidées assurant la surveillance et la défense de cet espace aérien. Aidé de deux appareils F-16 *Quick Reaction Alert* (QRA), prêts à décoller afin d'effectuer des missions de police aérienne, le CRC Glons est responsable de la surveillance et de la défense aérienne continue du territoire belge et OTAN. Alors, le CRC Glons a des missions dans le cadre de l'OTAN et des missions dans le cadre de la défense nationale.

Dans le cadre OTAN, les missions sont :

- Construction de l'image aérienne et identification de tout appareil volant à l'intérieur de notre zone de responsabilité
- Distribution de cette image radar vers l'échelon de commandement supérieur ainsi qu'aux centres radar voisins;
- Contrôle de la situation aérienne par la mise en oeuvre de moyens de défense aérienne (avions de chasse et systèmes d'armement guidés) si la situation l'exige;
- Tenir prêts, jour et nuit, les contrôleurs de défense aérienne pour une éventuelle mise en oeuvre du QRA;
- NATO Response Force;
- QRA Baltic States.

Dans le cadre national, les missions sont :

- Garantir la souveraineté de l'espace aérien belge en identifiant tout appareil volant dans notre espace de responsabilité
- Assurer la distribution des messages d'alerte vers les différentes unités nationales;
- Entraîner les pilotes de la Composante Aérienne Belge et de l'OTAN aux techniques d'interception dans notre espace aérien ou en déploiement à l'étranger;
- Entraînement du personnel dans le domaine du commandement et du contrôle (C²);
- Participer aux missions dans le cadre du support à la nation.



Repas de Corps—Ladies Night — 24 novembre 2012

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

L'activité qui clôture traditionnellement l'année est le repas de corps – ladies night. Celui de 2012 s'est déroulé à la Bergerie de Cointe.

Et comme quelques photos valent mieux qu'un grand discours, en voici ...



Tir « Police » pour militaires de Réserve — 15 septembre 2012

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Voici la 3^{ème} fois que nous nous rendons au Centre de Maîtrise de la Violence de la Police de Liège à Grivegnée. En fait, ce qui nous y intéresse c'est le superbe stand de tir mis à notre disposition grâce au contact de notre ami le Commissaire et Commandant Bruno VANDERVELDEN, directeur coordinateur de l'école de Police de la Province de Liège.

C'est toujours Madame la Commissaire de Police Danièle de ZASSETZKY (Dirigeant de la Logistique) qui nous accueille et nous donne le briefing de sécurité avant les tirs.

Surprise cette fois, l'équipe des moniteur nous a présenté deux nouvelles armes, à savoir :

- Le pistolet Smith et Wesson MP 9 en usage à la Police fédérale ;
et
- Le pistolet FNS 9 adopté par la Police liégeoise.

S&W MP 9



Tout d'abord développé par "Smith&Wesson" pour séduire la clientèle des forces de l'ordre et s'y imposer, le "M&P", proposé en calibre 9X19, 40SW, 45 ACP, peut entrevoir l'accès à d'autres sphères, telles que le monde du tir sportif de loisir et de vitesse (TSV) grâce à ses performances et à son esthétique incomparable.

L'un des avantages majeur du «M&P » est de pouvoir être configuré en version «droitier» ou «gaucher» très rapidement. En effet, l'arête de culasse est totalement ambidextre. Il est clair qu'avec ce modèle doté d'une carcasse polymère, de sa sécurité de détente et sans chien apparent, S&W se lance directement dans le marché concurrentiel de Glock.

Le FNS 9 est la dernière innovation en arme de poing de la FN Herstal. Le FNS 9 pistolet dispose d'un mécanisme attaquant pré-chargé et d'une sécurité manuelle, d'où la combinaison de tir rapide et précis et une sécurité optimale. De plus, la conception bien pensée du FNS 9 est le résultat de nombreuses études en diverses situations de police, un pistolet très ergonomique et ambidextre qui est facile à utiliser.



FNS 9

*Voici les
instructeurs et
les instruits »*





Briefing et mise en pratique



Et afin de pas rester sans « savoir », voici les missions principales du Centre de Maîtrise de la violence de la Police de Liège :

- Assurer les entraînements et les formations au tir des policiers ;
- Développer les missions et les activités du CMV ;
- Gérer l'ensemble du personnel affecté au CMV ainsi que le staff des moniteurs « Maîtrise de la Violence – Contrainte avec et sans arme à feu » ;
- Concevoir et coordonner des projets visant la concrétisation des missions et activités ;
- Développer des partenariats avec différentes instances comme la Province, l'École de Police, d'autres zones de police, des Universités...;

- Collaborer avec les personnes externes à la zone pouvant contribuer de façon opportune à la réalisation des différents projets menés ;
- Participer à des manifestations, colloques, conférences,... dont la thématique est en lien direct avec la problématique de la Maîtrise de la Violence ;
- Mettre en place de façon optimale les infrastructures du CMV ;
- Gérer la formation, les entraînements et les recyclages en matière de Maîtrise de la Violence ;
- Elaborer des programmes tant du point de vue de leur contenu que de leur méthodologie dans le respect des normes ;
- Décider de l'aptitude des membres du cadre opérationnel à porter l'armement de police ;
- Assurer un suivi continu afin d'être en accord avec les directives légales en la matière ;
- Mettre en place et organiser un dispositif visant le débriefing de situations ciblées où il y a eu usage de la contrainte (avec et sans arme à feu).



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

BBQ des familles — 16 septembre 2012

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

C'était le dimanche 16 septembre, il faisait beau, très beau et même un peu chaud, mais cela va bien à notre arrière-saison belge.

Halinsart, vous connaissez ? Non ? Alors imaginez un hameau d'une petite quinzaine de maisons, accroché à flanc de coteau au-dessus de la Vesdre, entre Fraipont et Banneux.

Voilà pour la météo et la topographie, il reste à savoir qui, comment et pourquoi.

Simplement parce que chaque année, à la même époque des membres du Cercle se réunissent chez l'un d'entre eux pour se partager le « BBQ des familles ».

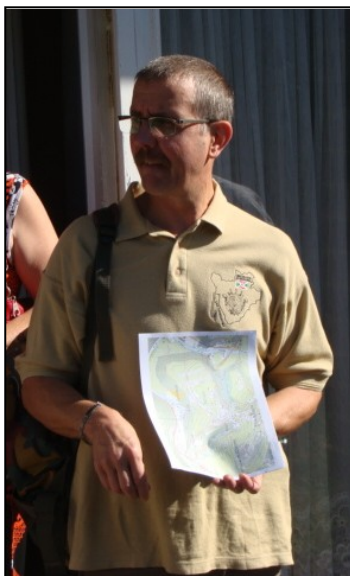
Cette année, nous nous sommes retrouvés chez notre hôte, Yves BAÏDAK, en sa villa de Halinsart.

En fait, le « BBQ des familles » fonctionne comme une demi-auberge espagnole (Ahhhh !), oui, l'hôte prépare viandes et pommes de terre (Ohhhh !) et le reste de la compagnie tout ce qu'il faut en plus : boissons, salades, desserts (Bien, bien !). Tout est fameux en découverte et riche en goût divers.

Une innovation : le Président, toujours inventif, avait imaginé que l'apéritif se déroulerait sous la forme d'une petite promenade (quelques kilomètres) en terre voisine et que cinq haltes apéritives seraient organisées ; dégustation de vin assorti de fromage (avec toute la modération voulue). Chose dite, chose faite et les participants se félicitent encore d'avoir adhéré à l'idée du Président.

Ainsi après une heure de marche, les 25 participants se retrouvèrent vers 13 heures sur la pelouse de la villa de notre ami Yves pour commencer les préparatifs du BBQ.

Le S3 - Lambert L'HOEST - donne le briefing avant le départ en patrouille apéritive (OSMEAL), carte à l'appui.





Montage de la table de cuisson.

Déploiement de la tonnelle pour se protéger du soleil



*Mise à feu (!)
de la grillade par notre
Chef Eric VAN DE GOOR.*



*Petit aperçu de
« l'auberge espagnole »*

A taaable !



Quel repas ! Quelle ambiance ! Ne manquez pas notre édition 2013 qui se déroulera à Aywaille, chez Notre ami Michel RINGLET.

Pour vous inscrire aux activités du Cercle !

Vous avez le choix :



- **Via un courrier confié à Bpost**

Sur une petite carte, reprenant vos coordonnées, vous nous faites part de vos desideratas et vous l'adressez à :
Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE



- **Via notre site web www.crmrlg.be**

Dans la zone bleue à gauche vous cliquez sur "Agenda", ensuite sur l'activité choisie ainsi vous pourrez prendre connaissance de toutes les modalités de la prestation.

Cliquez sur "Inscriptions aux activités" dans la marge, remplissez et envoyer suivant les onglets (vérifiez bien la date et l'intitulé de l'activité).

Vous recevrez un ack.



- **Via un courriel à crmrlg@skynet.be**

Via votre boîte mail vous pouvez nous adresser toutes vos inscriptions, soyez précis et exhaustif.

Vous recevrez un ack

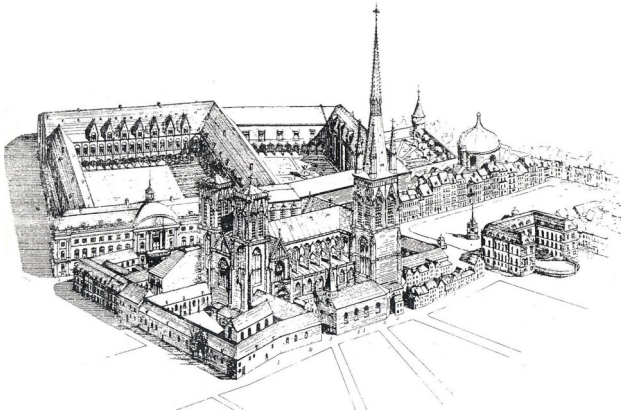


- **Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93**

A l'aide de votre GSM, vous nous envoyez un message d'inscription, là aussi soyez précis et exhaustif.

Vous recevrez un ack.

Liège autour du palais des Princes-Evêques, du hameau à la ville.



*La « place St Lambert »
vers 1785*

Le Commandant Serge HENNIQUIAU, vous propose une petite promenade autour de l'ensemble « Palais du Gouverneur – Palais de Justice – Palais des Princes Evêques » à la découverte des origines de Liège et de son développement jusqu'à nos jours. Une histoire passionnante qui se déroule sur plus de 7000 ans.

Date et heure : le vendredi 22 mars 2013 à 19 heures

Durée : environ 1 heure 30

RV (A) : Place Notger à hauteurs des grilles d'entrée du Palais provincial.

Activité ouverte aux familles (petits et grands).

Inscriptions : AVANT le 19 mars 2013

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal